

Le mardi 11 Juillet 2023



**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOLVENT**

SÉANCE DU 11 JUILLET 2023 À 09 HEURES 00

Président de séance : **Charles Brès**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2023

Présents : **Gilles Avakian, Yvette Bellier, Charles Brès, Patrick Brès, Sandra Mathieu, Christian Roggero.**

Excusés : Néant

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : **Sandra Mathieu.**



Délibération **11 - 2023** : **Nomination d'un référent déontologue**

Le maire expose aux conseillers qu'il y a lieu de nommer au sein du conseil municipal un référent « déontologie » qui sera chargé d'apporter à tout agent public qui le demande des conseils utiles au respect des principes déontologiques de la fonction publique.

Le conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 6

- Nomme **Christian Roggero** référent déontologue titulaire ;
- Nomme **Yvette Bellier** référente déontologue suppléante.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Charles Brès

*Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune (1 Place de Verdun, 38000 GRENOBLE) ou par l'application Télérecours.*